Couvent des Grands Carmes

Place de la Paix, de nombreux passants s'interrogent sur l'origine du pilier ancien qui y trône. Aucune explication n'est donnée. En fait, il s'agit du seul élément subsistant de l'ancien couvent des Grands Carmes qui se trouvait à cet emplacement depuis le début du XIVe siècle. Il a vraisemblablement été récupéré lors des travaux entrepris dans le quartier au début du XXe siècle.

Pour la Fête des Lumières, depuis 2003, les « Expérimentations Étudiantes » sont très prisées. Chaque année, des appels à projet sont lancés auprès d'établissements d'enseignement supérieur français et européens, spécialisés en art, design et architecture. En décembre 2021, dans le cadre de ces animations, le pilier des Carmes a été « coiffé » d'un point d'interrogation lumineux. Il interroge, sans aucun doute, sur l'origine et la provenance de ce vestige.

Pour répondre à ce questionnement, quelques éléments historiques s'imposent.

Les Carmes ou Grand Carmes s'établissent à Lyon en 1291.
En 1303, ils obtiennent l'autorisation d'acheter un tènement hors la ville, à l'extérieur des fossés de la Lanterne, limite nord de Lyon à l'époque. Un terrain leur est concédé par l'Archevêque Louis de Villars.

La propriété est délimitée par les rues :
- Saint-Marcel au nord (aujourd'hui Sergent Blandan), n° 38 et 40 ;
- d'Algérie au sud ;
- Sainte-Catherine et Terme, n°12 à 24, à l'est ;
- des Bouchers (aujourd'hui Hippolyte Flandrin), n°11 à17, à l'ouest.

Au départ, ils construisent un modeste couvent et, entre 1310 et 1376, ils bâtissent une église. Elle ressemblait à l'église Saint-Bonaventure, et sera restaurée et augmentée d'une nef en 1451.

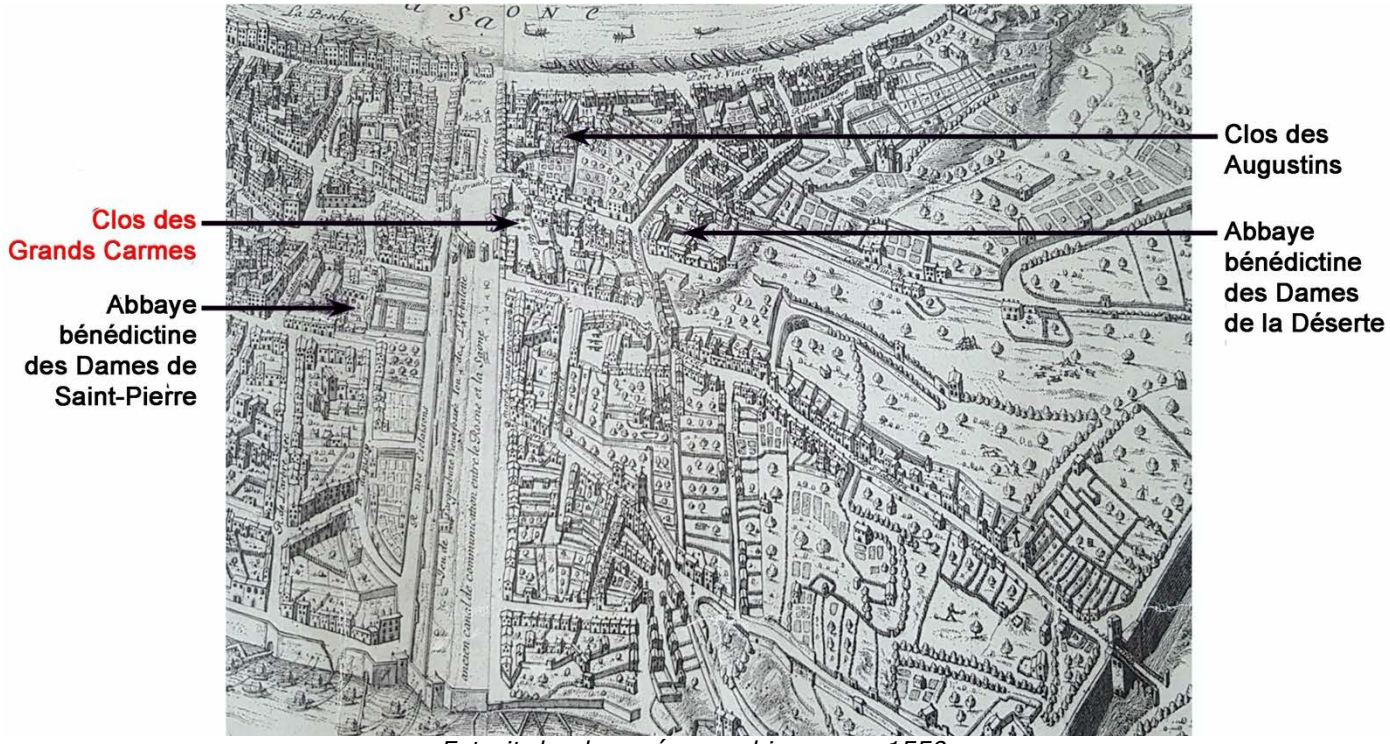

Extrait du plan scénographique vers 1550 :
le clos des Grands Carmes et son environnement (AmL 2SAT6)

C'est un **ordre mendiant et contemplatif** (ordre des frères de la Bienheureuse Vierge Marie du Mont Carmel, dits Carmes). Les Carmes ont pour père spirituel le prophète Elie qui, au IXe siècle avant notre ère, se retira sur le Mont Carmel (au-dessus d'Haïfa en Israël), pour fuir les persécutions. Leur ordre a été fondé au XIIe siècle par des ermites sur le Mont Carmel.

À l'origine, exclusivement masculin, cet ordre doit beaucoup sa réputation à des saintes célèbres, dont Thérèse d'Avila et Thérèse de Lisieux. Les Carmes restent essentiellement contemplatifs et ne pratiquent ni l'apostolat, ni la prédication. Ils vivent de leur travail et des aumônes. Ils s'établissent ensuite dans des couvents urbains, s'adonnent aux études, à l'enseignement, entrent à l'université et deviennent maîtres et docteurs.

Les Augustins, installés à proximité à peu près en même temps, eurent de grosses difficultés avec les Carmes (les Augustins sont également un ordre mendiant). Les Carmes prétendaient qu'on ne pouvait construire qu'à une certaine distance de leur couvent. Les Augustins durent leur payer 300 florins « d'or de bon poids » pour continuer leurs travaux sans obstacles.

Mais à Lyon comme ailleurs, l'ordre se relâche au point que plusieurs saints personnages tels que Saint-Jean de la Croix et Sainte-Thérèse d'Avila, décident au XVIe siècle de le réformer. Ceux qui embrassent cette réforme s'appellent **Carmes Déchaussés** pour les distinguer des Grands Carmes, parce que, contrairement au grand ordre, ils marchent pieds nus dans leurs sandales et reviennent aux règles initiales.

Il est impossible de parler des Carmes sans évoquer Corneille-Agrippa de Nettesheim (1486-1535), qui logeait chez les Carmes, quand il venait à Lyon. C'était une sorte de prédécesseur de Cagliostro ; il passait pour astrologue et sorcier ; il avait d'illustres amis et de formidables ennemis. Quoiqu'il en soit, sa vie fut des plus étranges : accusé de magie, emprisonné, rendu à la liberté, courant le monde, il mourut à Grenoble dans la plus grande misère.

L'écrivaine britannique J. K. Rowling, s'est inspirée de la vie d'Agrippa pour créer un personnage historique dans la saga Harry Potter, du nom de Cornélius Agrippa.

Disposant d'une belle bibliothèque, dont la Bibliothèque municipale de Lyon conserve une trentaine d'ouvrages, le couvent a une certaine renommée, il devient le rendez-vous de lettrés lyonnais. Dans l'église plusieurs confréries (arquebusiers, selliers, charrons…) y ont leurs chapelles. C'est ici que se tenaient, à partir du règne d'Henri III (fin du XVIe siècle), les assemblées des médecins de la ville.

Au XVIIe siècle, les Carmes agrandissent leurs possessions. Ils achètent des maisons et en édifient d'autres, tant pour y établir divers services que pour en faire des maisons à loyer. Des exilés Génois enrichissent leur église.

En 1679, ils veulent agrandir les bâtiments. Ils font construire un nouveau cloître, selon les plans que l'architecte Daverolles avait dressé tente ans auparavant. L'Archevêque de Lyon, Camille de Neuville en pose la première pierre. En 1687, les fonds commencent à manquer car les donations baissent. Les travaux sont stoppés. Seul le cloître est totalement achevé ; des bâtiments claustraux, seul le rez-de-chaussée fut réalisé, avec le réfectoire, la cuisine et quelques dépendances.

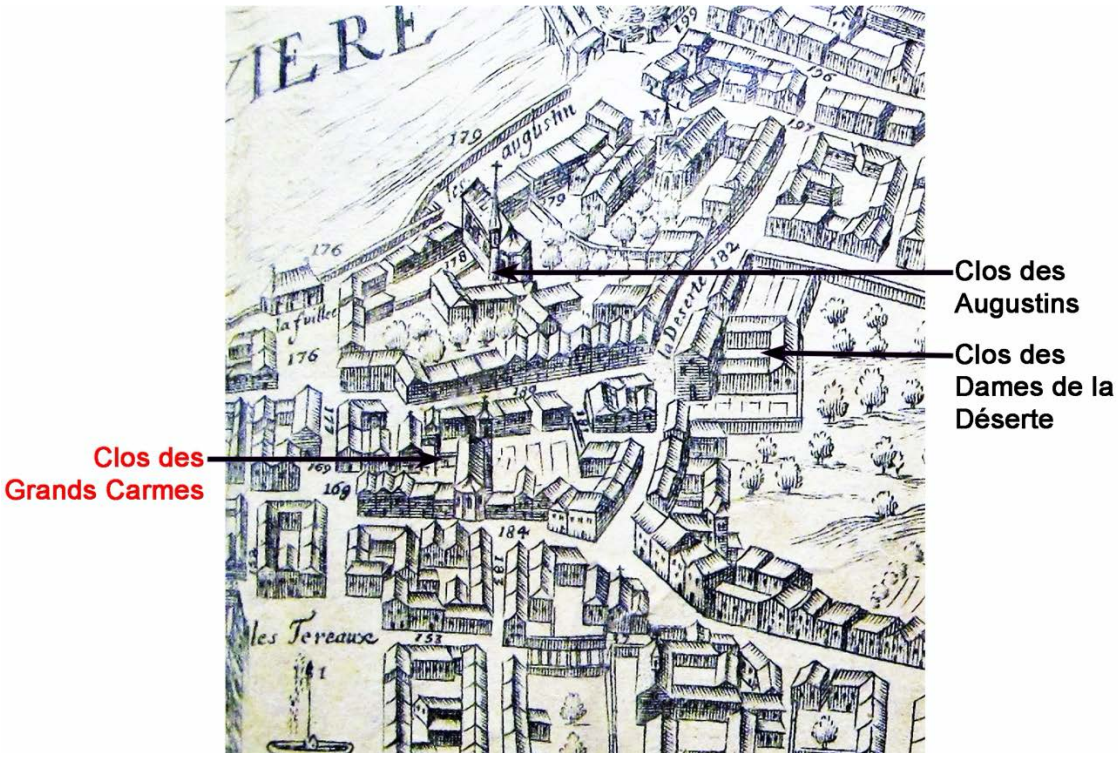

Description au naturel de la ville de Lyon et païsages alentour d'icelle, par Simon Maupin vers 1694-1695 (BmL, F 17 MAU 004390).
Clos des Augustins, des Carmes et de la Déserte

Les accès à la cour des Carmes étaient : une petite porte, qu'on peut situer au 12 de la rue des Augustins, une grande porte qui s'ouvrait vers le 17 rue d'Algérie, et enfin, une allée couverte qui se situait entre le 20 et le 22 rue Terme.

En 1766, lors d'une tournée européenne, Mozart, alors âgé de 10 ans assiste à une messe dans l'église du couvent.

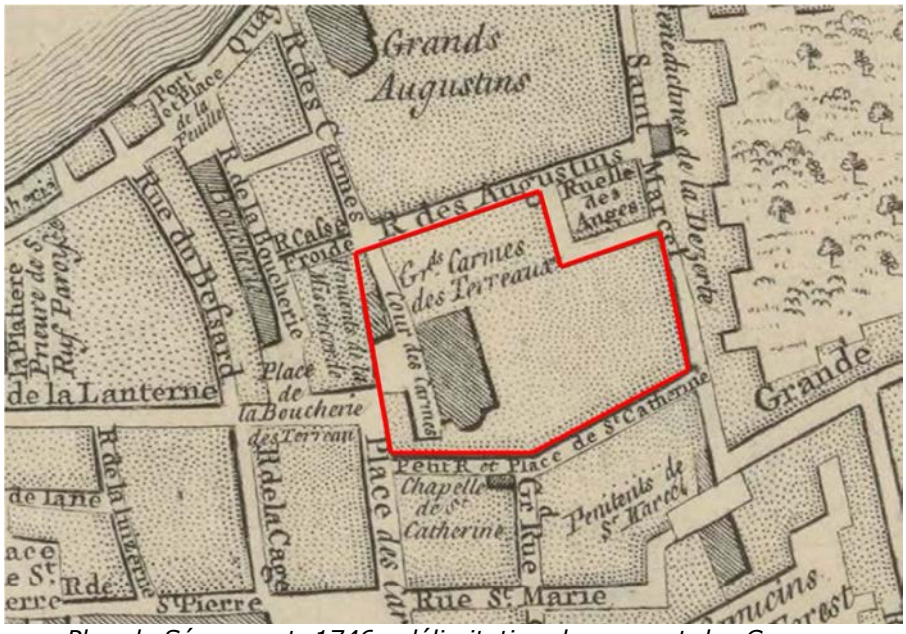

Plan de Séraucourt, 1746 : délimitation du couvent des Carmes
(Gallica - BNF, département Cartes et plans, GE DD-2987 (1355 B))

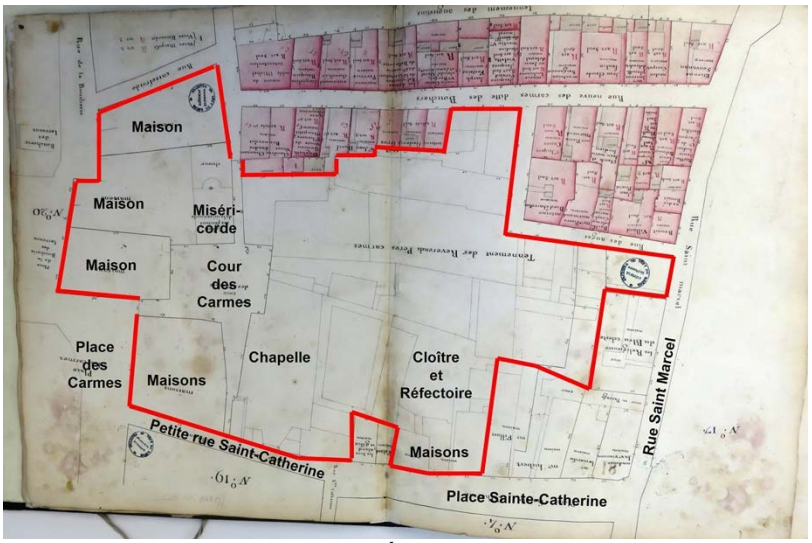

Atlas des rentes nobles (vers 1770) délimitation du couvent des Carmes (ADR)

À la Révolution, on dénombre 14 prêtres et 2 moines ; ils quittent la vie religieuse. La propriété est alors utilisée par les services administratifs de la ville.

Le 12 janvier 1789, c'est dans l'ancien couvent des Carmes, que se réunit la première assemblée qui organise les élections des représentants aux états généraux.

Le 17 mai 1791, est effectué l'inventaire des biens des Grands Carmes.

Le 15 février 1792, les architectes J. L. Dubost et J. M. L. Turin sont chargés par le Directoire d'étudier l'agrandissement de l'église afin qu'elle serve de chapelle oratoire à la paroisse Saint-Polycarpe, mais le projet est ajourné et elle sera vendue le 11 juin 1796 à Charles Gilibert, qui la fera démolir (ADR 1 Q 1172).

Le 1er mai 1792, le couvent est vendu à des particuliers.
Les ventes des biens des grands Carmes comprennent :

- maison Gelas, place Sainte-Catherine ;
- maison Neuve, place Sainte-Catherine ;
- maison sur la sacristie ;
- maison dite « du Paysage », petite rue Sainte-Catherine ;
- maison dite « des trois Merciers », petite rue Sainte-Catherine ;
- maison dite « Tête Noire », petite rue Sainte-Catherine ;
- maison dite « Bas Blanc », rue des Bouchers ;
- maison Taxi, petite rue des Auges
- maison dite « Beaupoil », petite rue des Auges
- terres à Limonest, Vourles et maison chemin neuf avec une bibliothèque de 3 538 volumes.

Ouverture vers la rue des Auges
Dès novembre 1791, selon les brefs de vente, une rue doit être réalisée entre la grande cour des Carmes et la rue des Auges. Il est cependant précisé que la rue doit former un retour d'équerre et qu'elle doit avoir quatre largeurs différentes (28 pieds au sud, 36 pieds au nord, 24 pieds dans la partie en retour et 19 pieds vers la rue des Auges) (AmL 315 WP 15).

Le 29 frimaire an V (19 décembre 1796), le propriétaire, le citoyen Billon, obtient l'autorisation de démolir le chevet de l'église des Carmes, petite rue Sainte-Catherine, et de reconstruire une maison dont le mur sur rue, est dans l'alignement de la maison Cusset, et à l'arrière de la maison du Peuple. Les bâtiments conventuels sont surélevés de plusieurs étages et convertis en « maisons de rapport ». Certains d'entre eux seront détruits lors du percement de la rue de la Martinière. La rue de la Paix est aménagée après le démantèlement des bâtiments des Carmes au début du XIXe siècle.

Sur la place de la Miséricorde (place Tobie Robatel, depuis 1935), à l'angle de la rue des Augustins, s'élevait aussi la chapelle des Pénitents de la Miséricorde. Elle est construite, en 1625, à l'initiative de César Laure, riche teinturier, sur un espace cédé par les Grands Carmes. La confrérie de pénitents qui s'occupe de cette chapelle, apporte une aide aux condamnés. Certains emprisonnés pour non-paiement de leurs dettes, retrouvaient la liberté lorsque les sommes dues aux créanciers étaient honorées grâce aux fonds de la confrérie ; d'autres, jugés pour de lourdes peines, bénéficiaient d'un accompagnement jusqu'à leur dernier souffle.

Dans la chapelle, des caveaux destinés aux criminels condamnés par décision de justice, accueillaient les dépouilles des suppliciés, évitant la mutilation des corps par les chiens et les oiseaux de proie dans les fossés de la place des Terreaux. Avant leur pendaison, les membres de la confrérie les assistaient jusqu'à l'échafaud. Les lundis et jeudis, les prisonniers avaient droit à une distribution de vin et de pain. Des visites hebdomadaires étaient assurées.

En 1792, la chapelle des Pénitents de la Miséricorde est transformée en magasin à fourrages, puis en stockage de marchandises avant d'être démolie en 1836. (Source Numelyo : La Construction Lyonnaise n°21 du 01-11-1907)

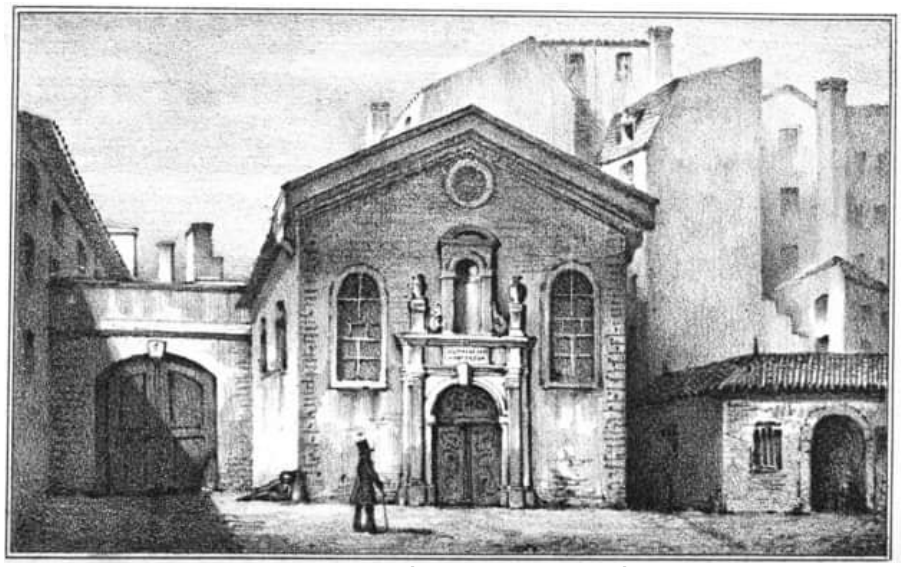

La chapelle des Pénitents de la Miséricorde
D'après « La chapelle des Pénitents de la Miséricorde depuis sa fondation jusqu'à sa démolition », publié en 1837, à Lyon par Léon Boitel, auteur (1806-1855)

Au tout début du XXe siècle, des démolitions sont programmées pour la réfection du quartier Saint-Vincent et de la Martinière. En juillet 1902, le secteur entre les rues de la Paix, Terme, du Sergent-Blandan, des Auges et le côté nord de la place de la Miséricorde est concerné. Au n° 5 de la place de la Miséricorde restent de nombreux vestiges du couvent des Carmes.

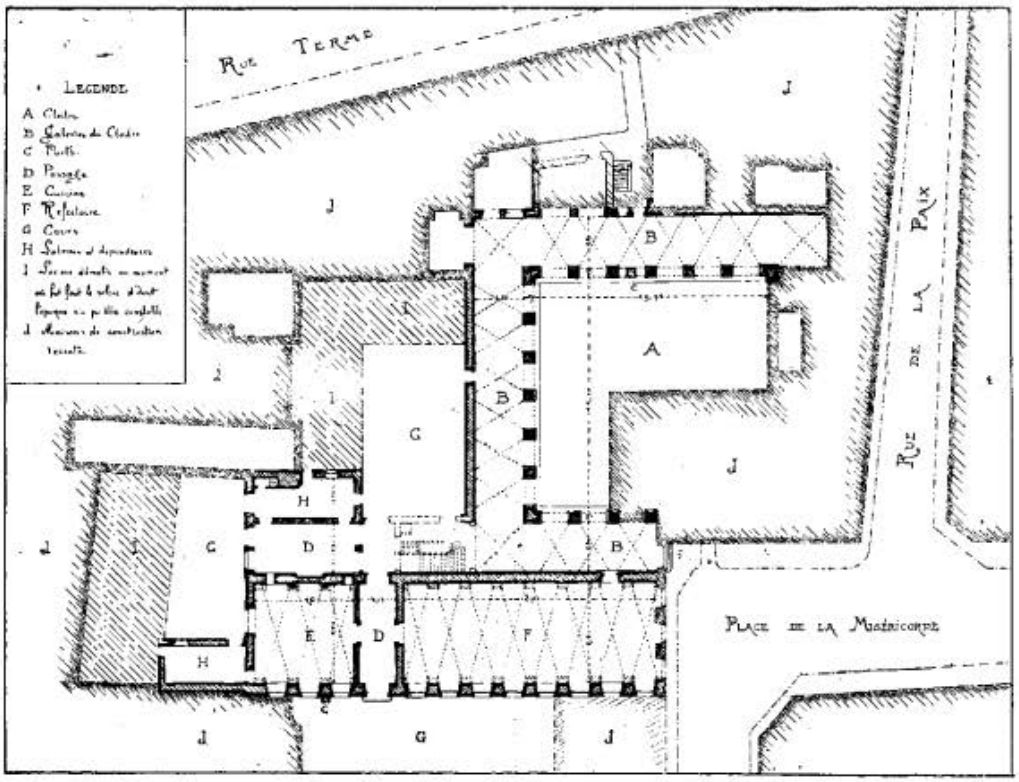

Plan de ce qui subsistait du couvent des Grands Carmes avant les démolitions de 1902.

A. cloître

B. galerie du cloître

C. puits

D. passage

E. cuisine

F. réfectoire

G. cours

H. latrines et dépendances

I. locaux démolis au moment où fut fait le relevé dont l'époque n'a pu être constatée

J. maisons de construction récente

Plan de ce qu'il subsistait du Couvent des Grands Carmes avant les démolitions de 1902

Pendant les démolitions, en pénétrant à ce numéro, on trouvait le réfectoire des Carmes : c'était une salle de 21 m de longueur, 8,50 m de largeur et 6,70 m de hauteur. Cette grande salle était divisée en plusieurs pièces et un plancher partageait sa hauteur. La décoration de cet ancien réfectoire était très sobre : des consoles supportaient les retombées d'une voûte en anse de panier et ornaient ainsi les murs. Le plan incliné que l'on peut remarquer à gauche était dû à l'entrée extérieure de la cave. Une très belle porte perce le mur du fond. Elle comporte deux vantaux avec des ferrures et elle est composée de panneaux à compartiments richement moulurés. Cette porte permet de rejoindre un vestibule puis la cuisine. Celle-ci occupe un carré de 8,50 m de côté et présente les restes d'une cheminée monumentale.

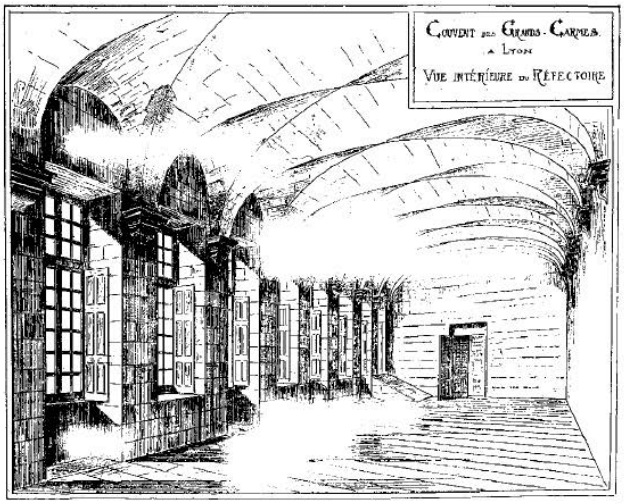

Couvent des Grands Carmes : vue intérieure du réfectoire

À côté de la cuisine, on note un couloir qui conduit au cloître en passant sous un escalier du XVIIIe siècle.

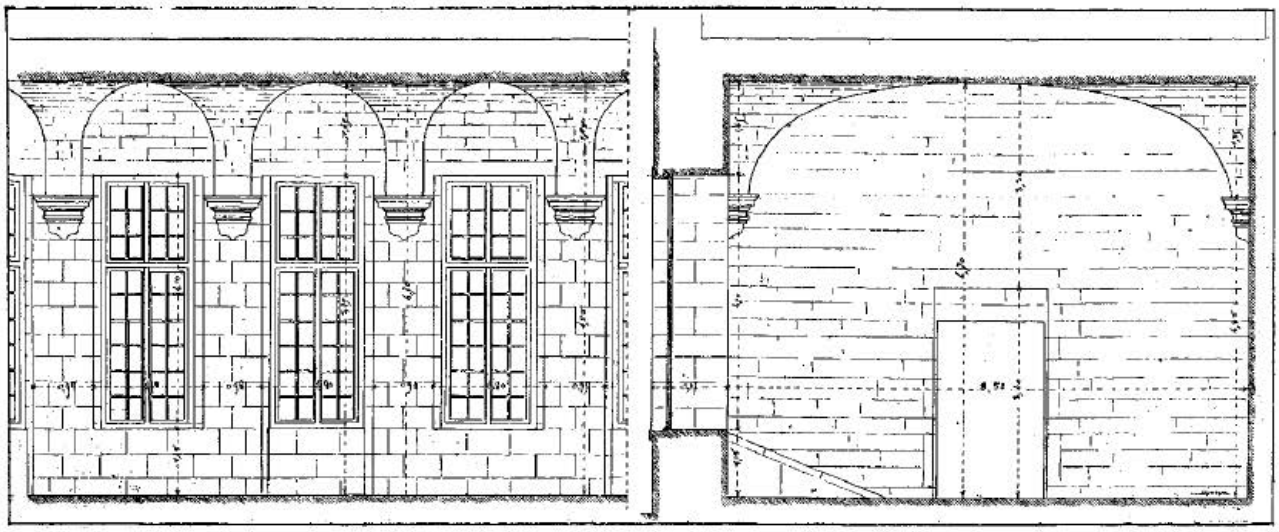
Élévation partielle de la face des fenêtres et coupe transversale du réfectoire

Élévation partielle de la face des fenêtres et coupe transversale du réfectoire

Le cloître occupait une cour carrée de 20 m de côté, avec deux côtés entiers munis d'arcades plein cintre de 6,70 m de hauteur sur 2,60 m d'ouverture. Un puits avec pompe à balancier et armatures en fer forgé se trouve sur la face est de ce cloître. Avant les démolitions, il ne subsistait que la partie est du cloître avec les arcades murées. Le local était occupé par une imprimerie faisant partie d'une maison longeant la rue Terme.

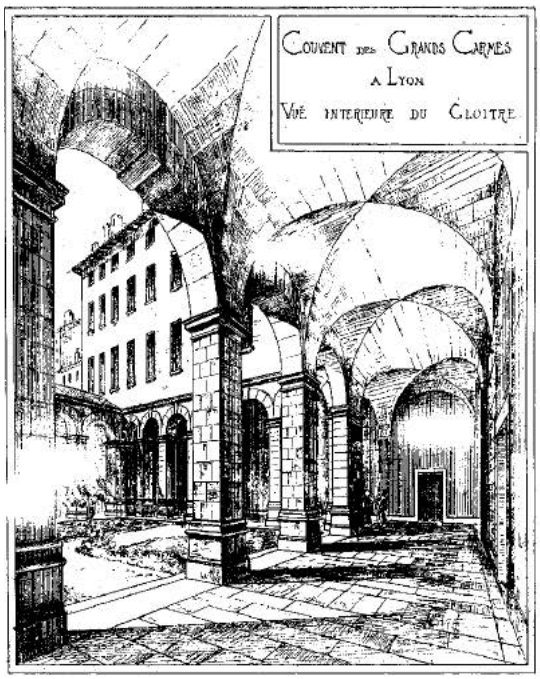

Vue intérieure du cloître

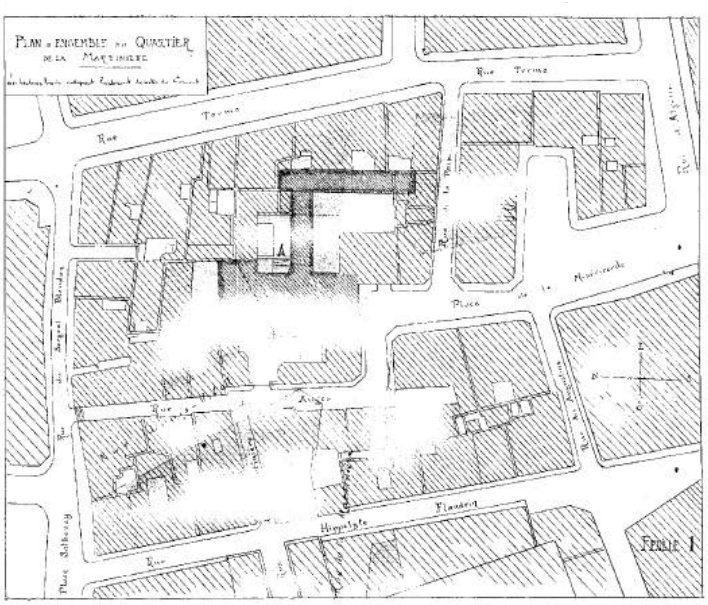

Les parties en fond grisé indiquent les constructions récentes ou en cours d'exécution et montrent le tracé des nouvelles rues.
En A, emplacement de la Martinière des filles.

Les parties en fond grisé indiquent les constructions récentes ou en cours d'exécution et montrent des nouvelles rues.
En A, emplacement de la Martinière des Filles

Source Numelyo : La Construction Lyonnaise n°17 du 01-09-1904

Carte postale ancienne de la place de la Miséricorde (actuelle place Tobie Robatel)

C'est arrivé à Lyon en septembre 1934 : démolition en cours de l'immeuble du 16 rue Terme sous lequel se trouvaient les derniers vestiges de l'ancien cloître du couvent des Carmes. Vue depuis la place Tobie Robatel
Source : © Archives municipales de Lyon

La construction de l'école de la Martinière des Jeunes Filles fera disparaitre une partie des vestiges des bâtiments conventuels, le réfectoire.

Pour garder la mémoire de la présence de cette communauté, un de ses piliers sera démonté et installé un peu plus loin.

Au début du XXe siècle, il reste peu de choses du domaine des Carmes. Il subsiste quelques immeubles de rapport qu'ils avaient fait construire :

- au XVIIe siècle : - le 17 rue d'Algérie, qui fait l'angle de la place Tobie Robatel
- au XVIIIe siècle : - le 11 place Tobie Robatel, immeuble qui fait l'angle de la rue d'Algérie et de la rue Terme et dont une entrée (murée aujourd'hui) se situait au 22 rue Terme ;
- les 14 et 16 rue Terme.

16 rue Terme, imprimerie Cellard

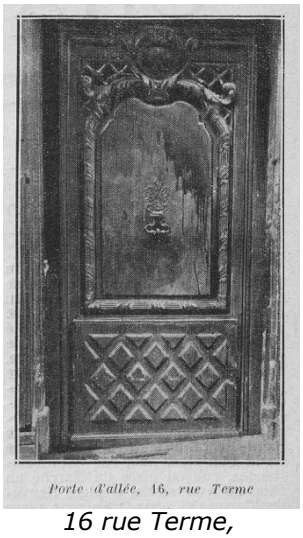

16 rue Terme, porte d'allée

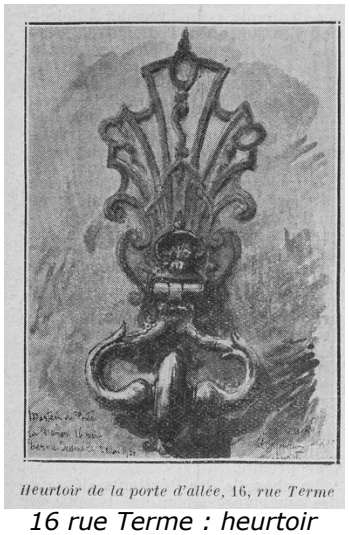

16 rue Terme : heurtoir

16 rue Terme avant la démolition

16 rue Terme préparation à la démolition

16 rue Terme : démolition

En 1906, les experts s'opposent à la démolition des immeubles à l'est de la rue de la Martinière : le 16 rue Terme, dont la façade arrière était percée des dernières arcades du cloître, qui étaient murées, ainsi que l'îlot compris entre la rue de la Martinière et la rue de la Paix.

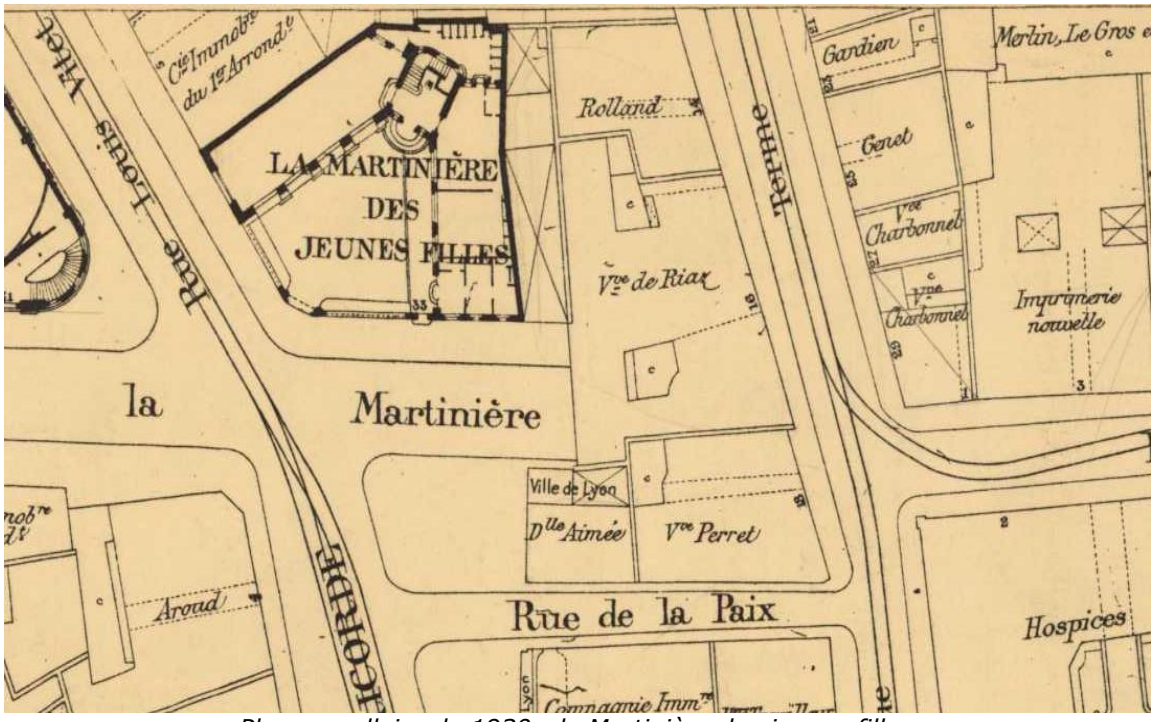

Plan parcellaire de 1930 : la Martinière des jeunes filles
La rue de la Martinière n'est pas encore ouverte sur la rue Terme.
L'îlot entre la rue de la Martinière et la rue de la Paix subsiste.

À la fin des années 1930, les immeubles des 14 et 16 rue Terme, sont démolis pour permettre l'ouverture de la rue de la Martinière sur la rue Terme et l'agrandissement de la Martinière des Filles.

Au début des années 1990, l'îlot situé entre la rue de la Paix et de la rue de la Martinière, est détruit. Il donne naissance à la place de la Paix.

Le pilier, de la place de la Paix est donc le dernier vestige des bâtiments conventuels des Grands Carmes des Terreaux.

Claudine Rosset et Denis Lang
Février 2023